

Closure de Paris
Etat des terrains acquis et de ceux à acquérir
Janvier 1790

| | | |
|--|--|-------------------------------|
| Terrains achetés | <small>ARCHIVES DE LA MARINE</small> | 3,150,460 ¹⁰ 9. 19 |
| Terrains à acquérir, réduction faite de ceux que l'administration pourra renvoyer. | | 548,761,-0-9 |
| Total de la dépense des terrains. | | 3,699,221 ¹⁰ 9. 10 |

Closure de
N^o 1^{er}

Lieux où sont
situation
les terrains

Partie

Depuis le Bureau
dela Garde jusqu'à
l'angle du mur
de l'Hopital sur
le Boulevard

de l'angle de
l'Hopital au
Bureau de
Choisy

Cloître de Paris
N^o 1^{er}

Etat des terrains qui restent à augurer
au 1^{er} février 1790 pour perfaire la nouvelle
enceinte de Paris

| Sieus où sont sitats les terrains | Nature des quanités d'icelus | Sieus par approximation | Observations |
|--|---|-------------------------------------|---|
| <u>Partie méridionale</u> | | | |
| Depuis le Bureau de la Gare jusqu'à l'angle du mur de l'Hôpital sur le Boulevard | Pré labourable Maisons et marais | appr. 1000 pas au 4. 83. 5. 7. " | <p>L'alignement dans ces espaces formant plusieurs angles et tournants des terrains précieux, l'exécution occasionnerait une dépense considérable sans en rendre les gardes moins difficile; ces inconvénients et l'avantage d'en reporter cette ligne au droit du Bureau de la Gare, ont tellement frappé l'administration, qu'elle a cru devoir pour le moment faire suppression de cloître de mur de l'Hôpital Général jusqu'à ce que les circonstances permussions de faire cette translation: ce dernier parti éprouverait la suppression d'un des bâtimens du boulevard de l'Hôpital et rendrait less... surveillance de cette ligne plus facile; en conséquence on va différend d'autorité ces terrains qu'on ne portera pas que pour mémoire.</p> |
| de l'angle de l'Hôpital au Bureau de Choisy | labourable... Idem | 5. 25. 9. 2. 92. 3. | <p>Ces terrains devant étre inutiles dans le cas prévu par l'article 9 de l'acte, la négociation en est différée.</p> |

| Situé où sont situés les terrains | Nature et quantité d'icelus. | Prix par approximation | Observations |
|---|---------------------------------|---------------------------|--------------|
| Dès l'autre part | | 26,780. ⁰⁰ | |
| DU Bureau de) labourable) imp. for. for. t. fontainebleau) es marais) 3. 58 16. . . . 21,304,-15-7 | | | |
| à celui) clos de mire) | | | |
| d'Orléans) | | | |
| DU Bureau) labourable) d'Orléans à celui) marais) 19 - 15 - . . . 15,930 . . . de la chaussée) huzerne, maison) du Maine) Jardin et cours) | | | |
| DU Bureau de) huzerne, marais) la chaussée du) labourable) 1 - 50 - 16 . . . 26292 . . . Maine à celui de) couche partie) Vaugirard) avec fossé) | | | |
| DU Bureau de) marais) Vaugirard à) Jardins, cours) 3 96 - 5 - 6 167,513,-10-" | | | |
| celui du bord de) puits, marais) l'eau) es couches) | | | |
| Indemnités | | 20,000.-" -" | |
| Total | | 276,820-5-79 | |

Partie Septentrionale

| | | |
|---|--|--|
| Depuis le Bureau des Bonshommes) labourable) 3 - 46 - 2 - 6 11249 - " - " jusqu'à celui de) | | |
| Neuilly) | | |
| DU Bureau de) labourable et) 46 - 8 - 6 16,013 - " - " Neuilly à celui) jardin clos de) de Neuville) mur garni d'espaliers) | | Ces portions de terrain n'étant que pour forme s'isolent intérieurement, on peut en dériver l'appellation jusqu'à ce que les circonstances puissent le permettre |
| DU Bureau du) labourable) 1 - 11 - 6 - 6 7,172 - " - " Neuville à celui) de Chouzeaux) | | |
| | | 34,634 - " - " |

Situé où sont
situés les terrains

Ci contre

Depuis le Bureau
de Meudon jusqu'à celui
de Chilly.

DU Bureau de
Chilly à celui
de la Place

DU Bureau de
Place à celui de la Rue Roy

DU Bureau de
Montreuil à
celui des Sables

DU Bureau de
Denis à celui de
Bellaville

DU Bureau de
Bellaville à
celui de Mon-
montant.

DU Bureau de
Monmontant à
celui de la
folie Regnault

DU Bureau de
la folie Regnault
à celui de
Vincennes

DU Bureau de
Vincennes à cel-
le de Rambouillet

| Situation | Nature et quantité d'œufs | Prix pour approximation | Observations |
|---|--|--------------------------------------|--|
| Cicontre. | | 54,524 ^r - ^s 9 | |
| L'après le Bureau de Meaux jusqu'à celui de Chilly. | laborable dans partie area des faces | ap. Proch. les ter. 1-30-1 .. . | 7,660 |
| Du Bureau de Chilly à celui de la Blanche | laborable | 1-7-16 .. . | 4,338 |
| Du Bureau de la Blanche à celui de la Rose Royale | Idem | 72-15 .. . | 4,157-6 |
| Du Bureau des Marris à celui des Potommeurs | laborable et lazement | 8-4-8 .. . | 51,819.3-4 |
| Du Bureau de l' Orme à celui de Bellerville | laborable et marras | " 22-17 .. . | 1,699 .. " |
| Du Bureau de Bellerville à celui de Monst- = montant. | vignes et légumes | " 51-9 .. . | 3,241 .. " |
| Du Bureau de Monstmontant à celui de la folie Regnault | Idem | 1 37-8 .. . | 10,996-134 |
| Du Bureau de la folie Regnault à celui de Vincennes | maison, jardin terres, clos et garni d'espaliers petits commerces | 5-32-10-6 | 175,000 .. " |
| Du Bureau de Vincennes à celui de la Panthaudière | vignes, arbres et légumes des jardins | 3-26-11-6 .. . | 28,581 .. " |
| | | | 322,135 ^r - ^s 87 |

| Biens à bon tapis des terres | Nature des biens | des quantités biens | prix par approximation | Observations |
|--|----------------------|------------------------|---------------------------|--------------|
| De l'autre part | | | 322,135 ⁵ .89 | |
| Dessus le Bureau de Bambouillet jusqu'à celui de Bercy | Muraille | mp. 52. 7 | 8,635-10-0 | |
| | Indemnités | | 30,000- | |
| | Total | | 360,766-10-8 | |

Rapport

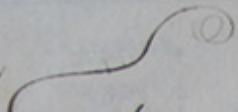
| | |
|---------------------------------|----------------------------|
| Partie Méridionale | 276,820 ⁵ .77 |
| Partie Septentrionale | 360,766-10-8 |
| Total | 637,586 ⁵ .16-9 |

Cependant on croit devoir observer que les clôtures devant couper plusieurs possessions presque dans leur centre, il sera difficile de ne pas en arrêter la totalité, ce qui opérerait alors un sacrifice de Défense, mais qui ne ferait que momentané, attendu qu'en réunissant les portions restantes aux objets dans le cas d'être vendus, on s'en déferait aisement.).

R. Defau
mari

Clôture de Paris

N°. 2.



Etat des terrains acquis et dont le prix
est dû au premier février 1790.

| Noms des Vendeurs | Nature et quantité des terrains | Sommes à payer | Observations |
|----------------------------------|---------------------------------------|--|--|
| Les Sieurs Mommours | maison de Jardinier et marchis | 1. 24,000 ⁰⁰ | Le contrat de cette vente passé devant M ^r Sicquais Notaire le 30 Octobre 1788 et l'état du 20 Mars 1789 en présence l'extract. |
| P ^r de Leonard Blaize | labourable 1 - 49 - 6 | 2,986 - 12 - 4 | Le contrat de cette vente passé devant le même Notaire le 20 Octobre 1788, et l'état du 20 Mars 1789 en présence aussi l'extract |
| Religieuse de St. Germain | Vignes y compris 2 perches & pieds | 1 - 46 - 15 - 6 11,758 - 17 - 10 | Le contrat de cette vente passé devant M ^r Moony le 15 ^e Octobre 1789, et l'extract en est porté dans l'état du 10 du même mois |
| Curlot | partie de couv espèces batiments | 46 toutes | Le contrat de cette vente passé devant M ^r Moony le 15 ^e Décembre 1789, et l'extract en est aussi enoncé dans l'état du 10 du même mois |
| C. et D. Cadet | partie d'une avenue | 250 toutes | Le contrat de cette vente passé devant M ^r Moony le 17 ^e Juin 1790 et ses conditions et les époques de paiement. Durant du mois sont énoncées en l'état du 26 du même mois |
| P ^r de Jean Mari | labourable " - 7 - 2 " | 220 - 12 - 4 13. 65 ⁰⁰ pour la malice du vendeur et 50 sols d'indemnité à cause de l'arrestation d'abord depuis deux ans, leur payé à la fin de ce mois | Le contrat de cette vente passé devant M ^r Moony le 1 ^{er} Juin 1790, porté que le prix, dont il y a 170 ⁰⁰ et 50 sols d'indemnité à cause de l'arrestation d'abord depuis deux ans, leur payé à la fin de ce mois |
| | | 66960 ⁰⁰ | |

| Noms des Vendeurs | Nature des terrains | des quantités | Somme à payer | Observations |
|---|-----------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <u>les Sieurs</u> | | | | |
| Martin Cholard | Des autres parts labourable | 66960 ⁴ .63 " 5. 12 " . 269-13-14 | 66960 ⁴ .63 269-13-14 | (Cette acquisition dont le prix principal a été payé à la fin de Juin 1789, est approuvée par M. le Contrôleur Général le 5. 9. 1789.) |
| M. Duvisier | { terrasse et jardin } | 60,000 . | 60,000 . | M. le Contrôleur Gén. a approuvé cette acquisition le 16. 9. 1789 et le souligne attend que M. Dufresne ait bien voulu fixer les époques et payement du prix d'elles pourra faire dresser le contrat; outre les 60,000 pour la valeur du terrain il aura envoi à payer environ 600 ⁴ au procureur de M. Duvisier. |
| V ^e Pierron le Goutay | { vignes et légumes } | 1-7- | 6,955 | Le contrat de cette acquisition doit être passé immédiatement, et le prix principal de 700.550 ⁴ de prix principal avec l'indemnité payable à la fin de Juin 1790. |
| V ^e Daneyrolles vignes et légumes | - 22 - | 1773-6-8 | 1773-6-8 | Le prix principal de cette acquisition est de 1450 ⁴ 16.83 ⁴ et l'indemnité de 232 ⁴ 70 ⁴ qu'il faut à l'avenir ne doit toucher qu'au 1 ^{er} Mars prochain, sans intérêt. |
| M. Boutein labourable | - 88-9- | 600 | 600 | Cette somme est auordnée à M. Boutein pour compensation d'un contrat en est dressé par M. Moisy, d'après l'approbation de M. le Contrôleur Général; mais M. Boutein se refuse à le signer avouant qu'on ne lui auordne une somme de 200 ⁴ pour le remboursement parti de la rente foncière de 20 ⁴ dont est grisé la portion de terrain qu'il tient au Roy. |
| M. Restou { labourable) lazaine et manoir) | 2- 50-13- | 49,616 | | |
| Total | | 186,154-4-63 | | |

Cloître de Paris
N° 3.

Etat des indemnités et des loyers des travaux
provisoires dus au 1^{er} fèv. 1790

| Noms des particuliers | Objets d'indemnités et loyers. | montants éclus |
|-----------------------|---|----------------|
| les Siens | { Pour la perte de la recette de sept arpents et demi de terre en blé et l'herbe, perdue par les travaux de la clôture, terrains de Montmartre, pendant l'année 1788 et évaluée de concert avec M. Antoine à 984. | 984. |
| Christophe | { Pour dégats faits à leurs propriétés par collin, Sion, Rodin, l'appachement et le transport des matériaux destinés Brault et Blotin à la clôture dans la partie extérieure du faubourg M. Antoine, la somme de 660 | 660 |
| Jubin et Guillou | { De compte sur leurs honoraires comme arpenteurs de la partie méridionale, la somme de 200. | 1,200 |
| | { Pour 3 mois de loyer éclus du 1 ^{er} Jaur. 1790 de deux pièces destinées à servir de Bureau provisoire à la nouvelle Barrière de Cambouillet la somme de 50. | 50 |
| héritiers Durand | { Pour 9 mois de loyer éclus du 1 ^{er} Jaur. 1790 d'une partie de maison destinée à servir de brigade et de logement aux employés de la partie extérieure du nouveau Bureau de Cambouillet, la somme de 375. | 375. |
| Frapel | { Pour 9 mois de loyer éclus du 1 ^{er} Jaur. 1790 d'une partie de maison destinée à servir de brigade et de logement aux employés de la partie extérieure du nouveau Bureau la somme de 450. | 450 |
| | | 3,719. |

| Noms des particuliers | Objets d'indemnités en loyer | montants éteints |
|---|---|----------------------|
| | Des autres parts. | |
| M. Grosbois | Pour 3 mois de loyers échus du 1 ^{er} Janvier 1790 des quatre chambres occupées par les employés du nouveau Bureau de la Rue de Clignancourt la somme de 150 ^{fr} | 3719 ^{fr} |
| Grossillier | Pour 3 mois de loyers fait au 1 ^{er} Janvier 1790 au terrains de Mouzaïat la somme de 380 ^{fr} | 380 |
| Burde et Boulenger | Pour les soins qu'ils se sont donnés et ayant empêché l'incendie du nouveau Bureau de Rambouillet la somme de 68 ^{fr} | 68 |
| M. Augeron | Pour 3 mois de loyers échus le 1 ^{er} Janvier 1790 d'une pièce et d'une écurie pour le corps de garde à Chavrol qui devrait être établi à l'intérieur de l'ancien fort militaire, la somme de 36 ^{fr} 10 ^s | 36 10 |
| Bisson et charpentier | Pour indemnité des dégâts faits aux deux propriétés de Montmartre par les travaux de la clôture et évaluée à la somme de 687 ^{fr} 10 ^s | 687 10 |
| Total | | 5,025 ^{fr} |
| Plus il est dû pour honoraire des Notaires qui ont passé les contrats de vente, environ | | 30,000, |
| Et pour droit de los et ventes, environ | | 40,000 |
| Total général | | 75,025 ^{fr} |

Récapitulation

| | Numéros des Etats | |
|-----------------------------------|---|---|
| 150 | | |
| 380 | 1 ^{er} Terreins restant à aiguier | 637,586 ⁰ 16 ⁰ 2 ⁰ |
| 48 | 2 Terreins acquis dont le prix est établi | 186,154 - 4 - 6 |
| | 3. Indemnités, loyers de Bureaux provisoires, sous et ventes et honoraires des Notaires } 75,021 | |
| | Total | 898,761 ⁰ 9 ⁰ |
| 36 10 | Susquels il courroient de déduire les produits des ventes des Bureaux et des terrains inutilisés à l'administration des entrées de Paris : ces objets peuvent être calculés sur le pied au moins de | 350,000 |
| 687 - 10 | ce qui réduirait la dépense réelle à | 568,761 ⁰ 9 ⁰ |
| 5,021 ⁰ 9 ⁰ | En ajoutant à cette somme celle de trois millions 150,460 ⁰ 9 ⁰ . 9 ⁰ . Il y a payée par la forme générale sur la démission du Ministre, tant pour achats de terrain que pour indemnités, loys et ventes, on aura la dépense totale des terrains nécessaires pour la clôture et le chemin de grande débouche, ci- | 3,150,460 ⁰ 9 ⁰ |
| 0,000, 0,000 | | |
| 5,021 ⁰ | Total général | 3,699,221 ⁰ 9 ⁰ |

Aux termes du bail passé à la forme générale sous le nom
de Magor, son prix doit augmenter de dix-sept vingt mille
livres par an, du moment que la clôture de Paris sera généralement
faite. Cette augmentation a été alignée sur les nouveaux
consommations que procurera l'assujettissement à l'entrée des
plusieurs parties tributaires que cette clôture doit renfermer
dans l'intérieur de cette ville et sur les obstacles qu'elle offrira
à la fraude : il est donc essentiel que les consommateurs promptement

sur la partie des 120,000^{fr} sur lesquelles l'administration a calculé
n'est pas le seul qui résulte du retard qu'on apporte à la
parfaire: les parties taillables confondues avec les maisons sujettes
à l'entrée, les espaces ouverts dans la partie septentrionale,
sau local qui prête à l'établissement d'une infinité de conduits
souterrains, offrent à la fraude de tous genres des ressources
toujours victorieuses. Ce vernis chapitre est incalculable et
compromet tout à la fois les intérêts de la ville et des hôpitaux
qui réclament vivement contre l'inefficacité des moyens
opposés à ces abus: la remontée partielle qu'on se propose
de faire très incessamment des bureaux qui ne doivent renfermer
que des maisons des tenants déjà soumis à l'entrée, les diminuer
sans doute, mais ne les anéantir pas tous: les dangereux
tunnels et souterrains subsisteront toujours, et ce n'est que de la
remontée générale qu'on peut en attendre la destruction entière.

Le Soussigné croit donc devoir répéter que la prospérité
du produit des entrées de Paris tient essentiellement à cette
opération et que l'avantage qui en résultera peut aller fort
au-delà des espérances qu'on en a conceues.

Ce 31 Janvier 1790 Signé DelaRue



tion et calcul
ut à la
rions sujettes
tentrationale,
de conduire
Mourcer & ~
dable) et ~
les hopitaux
moyen, ~
se propose
nt renfermer
is diminuerex
dangerous
et que de la
struction entière
la prospérité
ment à cette
allez fort

Rue

